

Un 2^{ème} pilier au rendez vous après une année 2020 de tous les extrêmes

Chères assurées, Chers assurés,

Comme d'habitude, FISP Info vous informe sur votre 2^{ème} pilier, avec des éclairages sur des sujets concernant votre caisse de pensions et les évolutions du système de Prévoyance en Suisse.

Dans cette Newsletter FISP, vous trouverez ainsi des informations sur ses résultats, les actions menées pour maintenir un modèle de prestations de référence, et le cadre de son activité :

• **RÉSULTATS 2020 ET PLAN D' ACTIONS 2021**

Continuer à relever des défis fondamentaux :

Pour la FISP comme pour l'ensemble des acteurs d'un 2^{ème} pilier responsable, 2020 a confirmé la nécessité de gérer avec toujours plus d'attention les enjeux sociétaux et de durabilité de manière à faciliter les performances financières souhaitées.

LE PLAN 2021 intègre à nouveau l'ensemble des actions essentielles à la mission en faveur des assurés.

• **RÈGLEMENT 2021**

Continuer à vous faire bénéficier d'un 2^{ème} pilier de qualité :

Quelques rappels des principales améliorations apportées par le nouveau règlement de prévoyance consultable sur le site web de la FISP.

• **FOCUS**

Résultat de l'évaluation du mandat de gestion administrative et comptable :

Une illustration des travaux fondamentaux indispensables pour maintenir un modèle de prestations de qualité, conforme aux objectifs de ses fondateurs, et proposer des solutions 2^{ème} pilier équitables et durablement attractives.

Certains thèmes seront traités plus en détails dans le Rapport Annuel disponible cet été (www.fisp.ch) après l'approbation des comptes 2020 par le Conseil de Fondation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

- 2019 fut une année excellente pour les institutions de prévoyance, et en particulier pour la FISP.
- Les résultats financiers 2020 sont évidemment impactés par une crise sanitaire sans précédent, mais illustrent aussi la capacité de résilience du modèle et des principes de conduite appliqués.
- Les années financières se suivent et ne se ressemblent donc pas et c'est «tout, sauf une surprise» ; en effet, la vie des systèmes et des acteurs de prévoyance n'est pas un long fleuve tranquille, car elle dépend de facteurs exogènes, qui ne sont par nature pas totalement maîtrisables.
- Mais c'est un voyage au très long cours que doivent assurer à leurs bénéficiaires les caisses de pensions : garder en tête les objectifs essentiels permet de ne pas céder aux émotions du court-termisme, qui sont les plus souvent mauvaises conseillères.
- En revanche, gouverner c'est prévoir : il leur faut donc agir, avec constance et vigilance, pour s'adapter aux défis induits par les mégatendances, et pouvoir exercer pleinement leur mission.

- Votre Fondation continue à le faire, en conciliant autant que possible les contraintes du court terme et les impératifs du long terme : en adaptant son modèle, pour renforcer sa capacité à répondre aux enjeux actuels et futurs d'une mission de prévoyance 2^{ème} pilier dédiée aux intérêts de ses assurés, aujourd'hui comme demain.

A vous, chères assurées et assurés, dans cette période qui valorise encore plus vos missions essentielles, la FISP adresse ses remerciements pour votre dévouement admirable, qui inspire à tous respect et reconnaissance.

A chacun son rôle, à chacun de contribuer à l'équilibre de notre société selon son travail : par notre engagement «à vos côtés», nous continuons à œuvrer comme votre partenaire loyal, afin que votre 2^{ème} pilier soit au rendez-vous, chaque fois que vous en avez besoin.

FISP - Résultats, bilan et perspectives, une synthèse

- Globalement, le modèle FISP démontre adaptabilité et capacité de réponse aux années difficiles : les réserves constituées et les couvertures des risques ont permis d'amortir les effets des marchés financiers et continuer à offrir des prestations supérieures aux normes légales minimum.
- Au-delà de résultats financiers évidemment impactés par la crise de la Covid19, illustrant une année terriblement exigeante pour l'ensemble des activités humaines dans le monde, 2020 a aussi mis à l'épreuve l'ensemble des modèles de prévoyance et des acteurs du 2^{ème} pilier.
- Elle a ainsi confirmé la nécessité, pour gérer efficacement les équilibres techniques et financiers sur le long terme, de mieux prendre en compte les enjeux sociétaux et de bonne gouvernance, conditionnant des disruptions qui affectent l'ensemble des activités humaines et qui en accélèrent les mutations: digitalisation, changement climatique, inégalités.
- Dans le FISP Info n°20 (disponible www.fisp.ch) nous vous avons parlé de l'importance de prendre en compte ces thématiques «ALM et ESG» (*cf. glossaire bas de page 8 du FISP Info 20), et de la manière dont votre Fondation les intègre afin de définir des réponses proportionnées aux défis de son activité.
- Malgré les conditions extrêmes d'une année marquée par la Crise de la Covid19, la FISP préserve des résultats qui contribuent à des prestations de qualité en faveur des assurés (+10,6% en 2019, + 4% en 2020).
- La FISP aborde 2021 pour tirer parti d'un scénario potentiel de reprise non uniforme (scénario en «K»), en restant concentré sur la gestion des risques et l'exploitation opportune des potentiels: outre le déploiement de placements bénéficiant de la capacité à investir à long terme, le portefeuille est positionné conformément aux objectifs d'une gestion vigilante des opportunités.
- Pour les actifs, comme pour les pensionnés, la FISP continue ainsi à agir pour offrir à ses bénéficiaires des prestations durablement attractives et équitables :
 - Couvertures garanties en cas d'accident de la Vie (garantie décès invalidité)
 - Amélioration du pouvoir d'achat (rémunération comptes épargne et rente de retraite de qualité).
- Par leurs travaux récurrents, sur les enjeux de gestion financière comme de benchmarking des mandats et des solutions partenaires, les organes de la FISP œuvrent pour améliorer l'offre de prestations et de services aux assurés et adhérents.

L'ensemble de ces actions est au service d'une ambition concrétisant marqueurs identitaires et valeurs de références de votre partenaire 2^{ème} pilier : continuer à mettre en œuvre les meilleures pratiques, guidé par un engagement éminemment humain, «Prendre Soins».

Les plans d'actions, en synthèse

La FISP agit pour assurer les conditions de maîtrise des enjeux de gouvernance et d'efficacité économique : ces mesures renforcent un modèle qui évoluera en tenant compte des dynamiques d'un écosystème de protection sociale à l'épreuve des crises du XXI^{ème} siècle. Symbolique de la nature des crises (manque de gouvernance), la Covid19

agit en catalyseur autour de 3 évolutions fortes : digitalisation, changement climatique, accroissement d'inégalités.

Ces enjeux sociétaux fondamentaux sont au cœur de plans d'actions articulés autour de travaux assurant à la FISP les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Ces actions contribueront au renforcement d'un modèle qui sait s'adapter : elles concrétisent la mise en œuvre d'une Prévoyance Responsable encore améliorée, fidèle à l'engagement «Prendre Soins» des parties prenantes, via une gouvernance de conduite et d'investissement vigilante et une gestion raisonnée des impératifs ALM et ESG.

Flash 2021
Situation à fin 2020

Résultats financiers, rémunération épargne, adaptations techniques, amélioration des prestations : compétitivité de votre partenaire 2^{ème} pilier.

En termes financiers, 2020 illustre la complexité et l'intrication des enjeux économiques, politiques et financiers, exacerbés en l'occurrence par les effets d'une crise sanitaire sans précédent moderne.

Dans cet environnement complexe, source permanente des variations des marchés financiers, le constat comptable est somme toute respectable pour la FISP. Au-delà des chiffres, nous nous réjouissons avec humilité que votre Fondation puisse concrétiser la résilience de son modèle et sa capacité à exploiter les opportunités, avec une prise de risques limitée, qui prend la mesure d'un agenda particulièrement riche en événements économiques et risques géopolitiques.

Un peu de positif dans la tempête sanitaire - Covid19, un «Accélérateur» malgré tout.

Au-delà des effets dramatiques sur les enjeux de santé, la crise de la Covid19 joue sans doute un rôle d'accélérateur :

- Un catalyseur, pour certains un révélateur, des enjeux de rationalisation et de digitalisation, dont sauront le mieux tirer profit les organisations prêtes à en accepter les contraintes et les opportunités.
- Une démonstration de la nécessité de passer à des organisations permettant d'assurer un fonctionnement conciliant les objectifs financiers et les impératifs sociétaux, plus durable et plus respectueux des intérêts des populations et «bénéficiaires finaux» sur le long terme.

Face aux défis qui continuent à peser sur les enjeux de la prévoyance, les réponses basées sur la raison et la responsabilité continueront donc à s'imposer pour les acteurs d'un 2^{ème} pilier efficace et viable sur le long terme.

Quoiqu'il en soit, grâce à une approche vigilante mais non résignée, ce millésime 2020 permet donc à nouveau à votre Fondation de vous faire bénéficier de prestations qui sont les fruits d'une gestion des risques conciliant rendement et sécurité, objectifs à court terme et long terme.

La complexité des enjeux ne remet ainsi pas en cause la capacité de la FISP à réaliser sa mission de prévoyance, et renforce sa position de partenaire de référence en matière de solutions 2^{ème} pilier. Valorisant son action légitime en faveur d'une prévoyance responsable, la Fondation a obtenu des résultats lui permettant de:

- Rémunérer en 2020 les comptes d'épargne au-delà des obligations légales (+2% sur la partie «minimum légal» et sur la part surobligatoire).
- Appliquer des prestations favorables en matière de retraite (taux de conversion parmi les références 2^{ème} pilier).
- Préserver le degré de couverture (supérieur à +107% à fin 2020), tout en ayant renforcé les réserves nécessaires à des prestations durablement attractives (politique de réserve raisonnable en matière de taux technique, réserves pour allongement de l'espérance de vie et pour taux de conversion favorable aux assurés).
- Proposer des solutions et des plans de prévoyance avec un rapport Prestations/Financement de grande qualité pour tous ses assurés.

Le Règlement 2021, comme les résultats des travaux 2020, concrétisent l'ambition de servir les assurés

Un règlement 2021 enrichi - Renforcer les prestations, s'adapter aux évolutions légales

- Le CF s'attache à passer régulièrement en revue le règlement pour le faire évoluer positivement.
- Les améliorations, qu'elles découlent de modifications légales ou de la volonté du CF, sont offertes sans modification du financement, ni augmentation des cotisations.
- Retrouvez les principaux points dans les communications (www.fisp.ch) sur les résultats 2020 de votre Fondation et mesures pour renforcer votre prévoyance: nouvelles dispositions relatives aux prestations complémentaires en cas de fin des rapports de travail (conti-

nuer à être assuré), mesures pour maîtriser les équilibres financiers d'un 2^{ème} pilier attractif (gérer l'évolution des effectifs assurés de manière bénéfique et équitable pour tous).

- La FISP, son Conseil de Fondation, sa direction ainsi que ses mandataires, vont continuer à travailler selon ces principes, de manière à améliorer encore l'attractivité de votre Fondation : les actions 2021 viseront à consolider ces acquis et faire face aux enjeux futurs de la prévoyance.

Priorité aux prestations et services aux assurés - Focus sur le mandat de gestion administrative

- Dans le FISP Info n°20, nous vous avons parlé des travaux de votre Fondation concrétisant une conduite vigilante aux priorités d'efficacité économique et de bonne gouvernance financière.
- Nous vous informons aujourd'hui des résultats concernant la gestion administrative et comptable, dans le cadre de la veille concurrentielle en vigueur sur l'ensemble des mandats délégués.
- A l'issue de plus d'un an d'évaluations et d'analyses, s'agissant de certaines des missions déléguées les plus importantes, le Conseil de Fondation a pu prendre une décision d'attribution du mandat de gestion administrative et comptable, fondée sur une pesée d'enjeux maîtrisée.
- Ainsi l'exercice de benchmarking a été réussi: une convergence a pu être trouvée entre les obligations de moyens et d'entreprendre des organes de conduite et de gouvernance de la FISP, et les caractéristiques et objectifs du modèle d'affaires d'un prestataire de référence.
- Les conditions ont ainsi pu être réunies pour la mise en œuvre d'un partenariat renforcé et responsable, via notamment un alignement d'intérêt optimisé en faveur des assurés de la FISP, bénéficiant des programmes de rationalisation (outils IT notamment) implémenté par le partenaire.
- Élément déterminant dans le choix du mandataire, outre sa capacité à implémenter des solutions adaptées à chaque adhérent : sa volonté de concrétiser les marqueurs identitaires FISP «qualité et proximité», par une implication servant loyalement l'ambition que



Renforcer encore la valeur ajoutée des prestations et services de votre 2^{ème} pilier

la Fondation porte via son engagement stratégique de «prendre soin» de ses assurés et établissements adhérents.

- La FISP aura à cœur de poursuivre les travaux d'amélioration en osmose avec son gérant délégué : faciliter des conditions d'efficacité économique optimales, avec comme priorité une réponse adaptée aux attentes et besoins des assurés et adhérents, vise ainsi à renforcer constamment la valeur ajoutée des prestations et services du 2^{ème} pilier mis à leur disposition.
- Les évolutions envisagées via l'exploitation de nouveaux outils de gestion seront implémentées de manière à rendre plus faciles la relation et le travail des services RH de nos adhérents avec notre gérant délégué. Des séances seront organisées à cet effet courant 2021.

Nos prochains rendez-vous :

- **Les prochaines newsletters FISP Info vous apporteront d'autres éclairages sur les enjeux qui déterminent les objectifs et les conditions d'équilibre d'une Institution de prévoyance**

- > Malgré le contexte de volatilité des résultats pour le 2^{ème} pilier, quelques fondamentaux permettent de juger de la qualité des prestations et quelques questions permettent de s'assurer que les solutions FISP répondent à ce contexte de grande exigence, notamment en terme d'adaptabilité, avec des réponses claires à des questions fondamentales :
- > Comment mes proches sont-ils protégés en cas de besoin ? Quel pourcentage de salaire toucherai-je à la retraite ? Mon pouvoir d'achat est-il correctement assuré ?
- > Comment ma caisse de pensions répond-elle à ses obligations financières et à ses responsabilités fiduciaires et sociétales ?
- > Comme satisfait-elle à ses obligations de moyens et d'entreprendre ?
- > Comment s'adapte-t-elle pour répondre aux défis 2^{ème} pilier et renforcer ses capacités de résilience aux épreuves - voire disruptions - que traversent nos sociétés et systèmes de prévoyance sociale ?

- **Vous pourrez aussi approfondir vos connaissances en la matière en participant à la prochaine conférence des assurés : après 3 éditions réussies en 2015, 2017 et 2019, nous nous réjouissons déjà de vous retrouver nombreux à l'occasion de la prochaine Conférence des assurés de la FISP qui se tiendra le 11 novembre 2021 (plus d'informations en temps utile).**